



Journal

des Nations Unies

Mercredi 22 février 2012



Programme et ordre du jour des séances et des réunions



Séances officielles

Mercredi 22 février 2012

Conseil de sécurité

10 heures 6718e séance Salle du Conseil de sécurité GA-TSC-01

1. Adoption de l'ordre du jour
2. La situation en Somalie

Rapport spécial du Secrétaire général sur la Somalie ([S/2012/74](#))

Matin¹ 6719e séance Salle du Conseil de sécurité GA-TSC-01

1. Adoption de l'ordre du jour
2. La situation en Somalie

Rapport du Secrétaire général sur les juridictions spécialisées dans la lutte contre la piraterie en Somalie et dans d'autres États de la région ([S/2012/50](#))

(suite en page 2)

¹À l'issue de la 6718e séance.



3532 usagers se sont déjà abonnés au Journal. Profitez du nouveau service d'e-Abonnement et recevez le Journal tôt le matin! <undocs.org/>



3254 adeptes suivent maintenant le *Journal* sur Twitter. Faites comme eux et soyez avertis en primeur lorsque notre nouveau numéro est disponible! <www.twitter.com/Journal_UN_ONU>



1961 membres de Facebook aiment le *Journal*. Visitez notre page! <[Journal des Nations Unies](#)>



Scannez le code QR (code-barre en deux dimensions) situé en haut à droite de cette page pour télécharger le *Journal* d'aujourd'hui.

12-22916



Pensons vert!

Merci de recycler



Matin¹ Consultations plénières (privées) Salle des consultations GA-TSC-02
Missions du Conseil de sécurité
Questions diverses

15 heures 6720e séance  Salle du Conseil de sécurité GA-TSC-01

1. Adoption de l'ordre du jour
2. La situation au Timor-Leste

Rapport du Secrétaire général sur la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste ([S/2012/43](#))

¹À l'issue de la 6719e séance du Conseil.

Groupe de travail sur le sort des enfants en temps de conflit armé

15 à 18 heures Séance informelle (privée). Salle de conférence 7 (NLB)

Conseil de sécurité

Le Conseil de sécurité tiendra un débat public le jeudi 23 février 2012 dans la salle du Conseil de sécurité GA-TSC-01, sur le point de l'ordre du jour intitulé "Les femmes et la paix et la sécurité".

Les États Membres qui souhaitent inscrire leur nom sur la liste des orateurs doivent prendre contact avec le Secrétariat (tél. 1 (212) 963-5258; bureau TB-08083; télécopie 1 (917) 367-0406), de 9 h 30 à 17 h 30. Les délégations sont priées de limiter la durée de leurs interventions à un maximum de *quatre minutes*. Il est rappelé aux délégations que la liste des orateurs ne pourra pas être obtenue par téléphone et sera disponible seulement en version papier dans la salle, peu avant que la séance ne commence.

Assemblée générale

Comité spécial des opérations de maintien de la paix

Session de fond de 2012

10 à 13 heures	224e séance	Salle de conférence 1 (NLB)
15 à 18 heures	225e séance	Salle de conférence 1 (NLB)
	Débat général (A/66/591 , A/66/598 , A/66/615 , A/66/619 et A/66/619/Add.1).	[5]

[Des renseignements généraux sur le Comité spécial sont disponibles et accessibles pour les membres du Comité et les observateurs sur le site Web du Comité <<https://www.c34.unlb.org>>. Pour toute question relative aux noms d'utilisateurs et mots de passe, et pour être inscrit sur la liste de diffusion du Comité, prière de prendre contact avec M. Dino Del Vasto (courriel del-vasto@un.org).]

[Les membres et les observateurs du Comité spécial qui participeront à la session et souhaitent s'inscrire sur la liste des participants, sont priés de communiquer la composition de leur délégation à la Secrétaire de la Commission, Mme Emer Herity (courriel herity@un.org; bureau IN-613C; télécopie 1 (212) 963-5305). Prière de noter que seules les copies numérisées des notes verbales seront acceptées par courriel.]

Comité spécial de la Charte des Nations Unies et du raffermissement du rôle de l'Organisation

Groupe de travail plénier

10 à 13 heures	Séance privée	Salle de conférence 2 (NLB)
	Maintien de la paix et de la sécurité internationales	
	Impact et application de sanctions	
	Sanctions (Article 50)	
	Renforcement du rôle de l'Organisation	
	Avis consultatif	

Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

10 à 13 heures	Séance privée	Salle de conférence 10 (NLB)
15 à 18 heures	Séance privée	Salle de conférence 10 (NLB)
	1. Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement	
	2. Séance exécutive	

Conseil consultatif pour les questions de désarmement

Cinquante-septième session

10 à 13 heures	Séance privée	Salle de conférence 5 (NLB)
15 à 18 heures	Séance privée	Salle de conférence 5 (NLB)

Conseil économique et social

Commission de la condition de la femme

Consultations officieuses

Des consultations officieuses (privées) sur le projet de résolution intitulé “Éliminer la mortalité et la morbidité maternelles grâce au renforcement du pouvoir d’action des femmes”, convoquées par la délégation des États-Unis, auront lieu *aujourd’hui* 22 février 2012 de 15 à 18 heures dans la salle de conférence 3 (NLB).

Des consultations officieuses (privées) sur le projet de résolution intitulé “Les femmes autochtones : Principales actrices de la lutte contre la pauvreté et la faim”, convoquées par les délégations de la Bolivie (État plurinational de), d’El Salvador, de l’Équateur et du Mexique, auront lieu *aujourd’hui* 22 février 2012 de 15 à 18 heures dans la salle de conférence D (NLB).

Commission de statistique

Réunion d’information

Une réunion d’information en préparation de la quarante-troisième session de la Commission de statistique aura lieu *aujourd’hui* 22 février de 13 h 30 à 14 h 15 dans la salle de conférence 6 (NLB).

Réunions officieuses sur des projets de proposition convoquées par des délégations

*L’ordre du jour de la soixante-sixième session de l’Assemblée générale
figure dans les documents A/66/251 et A/66/252*

Mercredi 22 février 2012

Assemblée générale

**Consultations officieuses sur le projet de résolution intitulé “Les Nations Unies et la gouvernance mondiale”
(au titre de l’alinéa b) du point 123 de l’ordre du jour) (convoquées par la Mission permanente du Chili)**

10 à 13 heures Réunion privée Salle du Conseil économique et social (NLB)

Autres réunions

Les informations ci-dessous sont reproduites telles qu'elles ont été reçues et n'impliquent l'expression d'aucune opinion ou approbation de la part du Secrétariat de l'Organisation de Nations Unies. Les réunions annoncées sous cette rubrique sont privées.

Mercredi 22 février 2012

Groupe des 77 (sur le projet de résolution relatif à la gouvernance mondiale)

9 à 10 heures Réunion privée Salle de conférence E (NLB)

Groupe des 77 (sur la Conférence des Nations Unies sur le développement durable)

10 à 13 heures Réunion privée Salle de conférence E (NLB)

15 à 18 heures Réunion privée Salle de conférence C (NLB)

Conférence des Nations Unies sur le développement durable

20–22 juin 2012, Rio de Janeiro (Brésil)

La liste initiale des orateurs pour le débat plénier de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, qui se tiendra du mercredi 20 au vendredi 22 juin 2012, à Rio de Janeiro (Brésil), sera établie par tirage au sort, conformément à la résolution 66/197 de l'Assemblée générale du 22 décembre 2011. Une séance extraordinaire aura lieu à cette fin vers la fin du mois de mars 2012. La date et le lieu de la séance seront annoncés dans le *Journal des Nations Unies*.

Les délégations sont par conséquent priées d'informer le Secrétariat du niveau de leur participation au débat plénier de la Conférence, par écrit. Cette information doit être remise en main propre au Service des affaires de l'Assemblée générale (bureau IN-0613A), *au plus tard à 17 heures, le vendredi 9 mars 2012*.

Une note détaillée, datée du 31 janvier 2012, concernant les procédures à suivre quant à l'établissement de la liste des orateurs pour les séances plénières, a été envoyée aux adresses électroniques de toutes les missions permanentes et délégations.

Pour de plus amples renseignements, prière de prendre contact avec Mme Meriem Heddache (courriel heddachem@un.org; tél. 1 (212) 963-5063).

Autres activités

Les informations ci-dessous sont reproduites telles qu'elles ont été reçues et n'impliquent l'expression d'aucune opinion ou approbation de la part du Secrétariat de l'Organisation de Nations Unies.

Mercredi 22 février 2012

Atelier de l'UNITAR sur le thème "Le fonctionnement du système des Nations Unies pour le développement" (organisé en collaboration avec le Département des affaires économiques et sociales (DAES) et la Mission permanente de la Suisse, dans le cadre de la Série d'ateliers de l'UNITAR sur l'examen quadriennal complet (module II))

De 10 à 13 heures dans la salle de conférence C (NLB).

[L'atelier est ouvert aux membres des missions permanentes et missions permanentes d'observation. Pour s'inscrire, prière de visiter <www.unitar.org/ny/fr>. Pour de plus amples renseignements, prière de prendre contact avec M. Felix Haass, UNITAR (courriel felix.haass@unitar.org; tél. 1 (212) 963-3021).]

Réunion d'information sur le thème "Quatrième Conférence Intergouvernementale de haut niveau sur l'initiative Unis dans l'Action (Montevideo, 8-10 novembre 2011)" (coorganisée par les Missions permanentes de la Norvège et de l'Uruguay, en collaboration avec l'Institut international pour la paix)

De 15 heures à 16 h 30, à l'Institut international pour la paix (777 United Nations Plaza).

[Les membres des missions permanentes et missions permanentes d'observation, ainsi que le personnel des Nations Unies, sont invités. Pour de plus amples renseignements, prière de prendre contact avec Mme Susan Eckey, Mission permanente de la Norvège (courriel sue@mfa.no; tél. 1 (646) 430-7510).]

Conférences de presse

L'horaire ci-dessous est provisoire; une mise à jour peut être obtenue à l'adresse <www.un.org/News/ossg/conf.htm>.

Mercredi 22 février 2012

Centre de presse à la sortie du Conseil de sécurité 📺

10 h 20¹ S.E. Sir Mark Lyall Grant, Représentant permanent du Royaume-Uni

Auditorium de la Bibliothèque Dag Hammarskjöld 📺

Midi Point de presse du Porte-parole

¹Heure approximative.

Avis à l'intention des États Membres sur la publication des communications

Pour obtenir la publication de leurs communications comme documents de l'Assemblée générale, les délégations doivent s'assurer qu'elles sont bien adressées au Secrétaire général et signées par le Représentant permanent ou le Chargé d'affaires de leur mission permanente. La communication doit porter le numéro de la session de l'Assemblée générale ainsi que le numéro et l'intitulé du point de l'ordre du jour au titre duquel elle doit être publiée, en se référant à l'ordre du jour de la soixante-sixième session de l'Assemblée générale figurant dans le document [A/66/251](#).

Les versions électroniques présentées en format Microsoft Word doivent être envoyées à l'adresse gaab@un.org ou dpu-dgacm@un.org, pour en faciliter le traitement. Prière de joindre toutes les versions qui existent dans les langues officielles de l'ONU en indiquant clairement celle qui doit être utilisée comme référence.

Pour obtenir de plus amples renseignements, prière d'appeler le 1 (212) 963-2332 ou le 1 (917) 367-5895; ou d'envoyer un courriel (gaab@un.org ou dpu-dgacm@un.org).

Séances officielles à venir

Jeudi 23 février 2012

Assemblée générale

Soixante-sixième session

10 heures	98e séance plénière.	Salle de l'Assemblée générale
	1. Nomination des juges du Tribunal d'appel des Nations Unies.	[115 j)]
	a) Mémoire du Secrétaire général (A/66/682)	
	b) Rapport du Conseil de justice interne (A/66/664)	
	2. Réforme de l'Organisation des Nations Unies : mesures et propositions : projet de résolution A/66/L.37	[124]

Grandes commissions

Cinquième Commission

Première partie de la reprise de session

La première partie de la reprise de session de la Cinquième Commission de l'Assemblée générale à sa soixante-sixième session commencera le lundi 5 mars 2012 dans la salle de conférence 3 (NLB). L'état d'avancement de la documentation paraîtra sous la cote [A/C.5/66/L.28](#).

On peut se procurer des informations sur les travaux de la Cinquième Commission, y compris l'état de la documentation, ainsi que le projet de programme de travail provisoire, à l'adresse suivante : www.un.org/ga/fifth.

Assemblée générale

Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux

Séance d'organisation

La première séance d'organisation de la session de 2012 du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux aura lieu le jeudi 23 février 2012 à 10 heures dans la salle de conférence 3 (NLB).

Les missions permanentes sont priées de communiquer les noms des représentants qui participeront aux travaux du Comité spécial en 2012, à M. Sergei Cherniavsky, Secrétaire du Comité spécial, ou à Mme Jullyette Ukabiala, Secrétaire adjointe (a/s M. Dino Del Vasto (courriel del-vasto@un.org; tél. 1 (212) 963-0388; bureau IN-608E; télécopie 1 (212) 963-5305)).

Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable

Le Comité préparatoire tiendra sa première série de négociations officielles officielles sur l'avant-projet du document final du lundi 19 au vendredi 23 mars 2012 dans la salle du Conseil économique et social (NLB).

L'avant-projet du document final est disponible sur le site Web de Rio+20 <www.uncsd2012.org/rio20>. Les États Membres sont priés d'envoyer leurs amendements écrits aux chapitres III, IV et V de l'avant-projet du document final au secrétariat de la Conférence Rio+20 (courriels tahtinen@un.org et uncsd2012@un.org), *le mercredi 29 février 2012 au plus tard*. Il est également rappelé aux délégations qu'un forum de discussion électronique pour Rio+20 protégé par un mot de passe a été créé pour permettre un échange sur l'avant-projet du document final de la Conférence. Les délégations qui souhaitent s'inscrire au forum de discussion électronique sont priées de prendre contact avec le secrétariat de la Conférence (courriel uncsd2012@un.org).

Comité des contributions

Soixante-douzième session

Le Comité des contributions tiendra sa soixante-douzième session au Siège du lundi 4 au vendredi 29 juin 2012.

Il est rappelé aux délégations les dispositions de la résolution 54/237 C de l'Assemblée générale, par laquelle l'Assemblée demande notamment à tout État Membre ayant l'intention de demander à bénéficier d'une dérogation à l'Article 19 de la Charte des Nations Unies de fournir à l'appui de leur demande des renseignements aussi complets que possible.

En outre, l'Assemblée a décidé que les États Membres doivent remettre leurs demandes de dérogation à l'Article 19 deux semaines au moins avant la session du Comité des contributions, de sorte qu'elles puissent être examinées à fond. En vertu de ces dispositions, les demandes doivent être reçues par le Président de l'Assemblée générale, *au plus tard le vendredi 18 mai 2012*. Pour tout complément d'information, prière de prendre contact avec le Secrétaire du Comité (tél. 1 (212) 963-5306; bureau FF-610 (304, 45e Rue Est); télécopie 1 (212) 963-1943).

Le Comité des contributions examinera également les échéanciers de paiement pluriannuels présentés en vertu de la résolution 57/4 B de l'Assemblée générale, tel que réaffirmé dans la résolution 64/248 de l'Assemblée. Tout État Membre ayant l'intention de présenter des échéanciers de paiement est prié de se mettre en rapport avec le Secrétaire du Comité des contributions pour de plus amples renseignements.

Conseil économique et social

Réunion d'information

Le Conseil économique et social tiendra une réunion d'information sur les préparatifs de la réunion spéciale de haut niveau du Conseil avec les institutions de Bretton Woods, l'Organisation mondiale du commerce et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, le vendredi 24 février 2012 de 11 h 30 à 13 heures dans la salle du Conseil économique et social (NLB). La réunion d'information sera présidée par le Président du Conseil, S.E. M. Miloš Koterec (Slovaquie). Tous sont invités. Pour tout complément d'information, prière de prendre contact avec M. Hazem Fahmy, Bureau du financement du développement du Département des affaires économiques et sociales (courriel fahmyh@un.org; tél. (212) 963-5900).

Réunion officielle

Le lundi 27 février 2012, le Conseil économique et social tiendra une concertation spéciale sur le thème "Les organisations philanthropiques du secteur privé et la coopération internationale pour le développement : Nouvelles perspectives et problèmes particuliers", en préparation de son Forum biennal pour la coopération en matière de développement, qui se tiendra au cours de la session de fond de 2012. La concertation aura lieu de 10 à 13 heures dans la salle de conférence 6 (NLB), et sera présidée par le Président du Conseil, S.E. M. Miloš Koterec (Slovaquie).

Deux tables rondes interactives auront lieu, animées par M. Matthew Bishop, Rédacteur en chef de la rubrique Économie/États-Unis et Chef du Bureau de New York de *The Economist*. La première table ronde portera sur le thème "Les avantages comparatifs et les bonnes pratiques des organisations philanthropiques du secteur privé pour l'obtention des résultats en matière de développement", et la deuxième sera consacrée au thème "Maximiser l'impact sur le développement par les partenariats". Des représentants d'organisations philanthropiques chefs de file, de groupes de réflexion et d'autres parties prenantes seront parmi les intervenants. Des renseignements généraux détaillés sont disponibles à l'adresse <www.un.org/ecosoc/dcf>.

Tous sont invités. Pour de plus amples renseignements, prière de prendre contact avec le Bureau de l'appui au Conseil économique et social et de la coordination du Département des affaires économiques et sociales (Mme Monica Nogara (courriel nogara@un.org; tél. 1 (212) 963-4901); ou M. Thomas Boehler (courriel boehler@un.org; tél. 1 (917) 367-9452)).

Manifestation spéciale officielle

Une manifestation spéciale sur le thème "Ouvrir de nouvelles perspectives : Des partenariats favorisant la création d'emplois plus nombreux et de meilleure qualité pour les jeunes" aura lieu le lundi 27 février 2012 de 15 à 18 heures dans la salle du Conseil économique et social (NLB). La réunion est organisée par le Département des affaires économiques et sociales et l'Organisation internationale du Travail (OIT), en collaboration avec le Bureau des Nations Unies pour les partenariats (UNOPS) et le Pacte mondial de l'Organisation des Nations Unies.

Des allocutions liminaires seront prononcées par S.E. M. Miloš Koterec (Slovaquie), Président du Conseil économique et social, et Mme Asha-Rose Migiro, Vice-Secrétaire générale. Deux dialogues consécutifs auront ensuite lieu, sur les thèmes “Innovations dans la promotion de l’emploi des jeunes” et “Élaboration de nouveaux modèles de plans d’activité pour l’emploi des jeunes”. Des allocutions finales seront prononcées par M. Ron Bruder, Fondateur de la Fondation de l’éducation pour l’emploi; M. José Manuel Salazar-Xirinachs, Directeur exécutif du Secteur de l’emploi de l’OIT; M. Badr Jafar, Président de Crescent Petroleum et Président-Directeur général de Crescent Investments; et M. Sha Zukang, Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales.

Tous sont invités. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la manifestation, prière de visiter www.un.org/en/ecosoc/philanthropy1/index.shtml; ou de prendre contact avec M. Ajit Yogasundram, Bureau de l’appui au Conseil économique et social et de la coordination du Département des affaires économiques et sociales (courriel yogasundram@un.org). Prière de noter qu’il sera possible de participer au débat le jour même de la manifestation, sur Twitter, en utilisant le hashtag #UN4youth.

Réunion officielle

Le Conseil économique et social tiendra une table ronde interactive sur la gouvernance mondiale le mercredi 7 mars 2012 de 10 à 13 heures dans la salle du Conseil économique et social (NLB). La réunion sera présidée par le Président du Conseil, S.E. M. Miloš Koterec (Slovaquie), et le débat interactif sera animé par le Représentant permanent du Guatemala auprès de l’Organisation des Nations Unies, S.E. M Gert Rosenthal. Tous sont invités. Pour de plus amples renseignements, prière de prendre contact avec M. Eric Olson, Bureau de l’appui au Conseil économique et social et de la coordination du Département des affaires économiques et sociales (courriel olsone@un.org; tél. 1 (212) 963-0013).

Réunion d’information

Le Conseil économique et social tiendra une réunion d’information sur les mandats, les fonctions et les activités de l’Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS), le mercredi 7 mars 2012 à 15 heures dans la salle du Conseil économique et social (NLB). La réunion sera animée par le Président de l’OICS, M. Hamid Ghodse, et sera présidée par le Président du Conseil économique et social, S.E. M. Miloš Koterec (Slovaquie). Tous sont invités. Pour de plus amples renseignements, prière de prendre contact avec Mme Midori Kanda, Bureau de l’appui au Conseil économique et social et de la coordination du Département des affaires économiques et sociales (courriel kandam@un.org; tél. 1 (212) 963-3268).

Commission de la condition de la femme

Consultations officielles

Des consultations officielles (privées) sur le projet de résolution intitulé “L’égalité des sexes et l’autonomisation des femmes face aux catastrophes naturelles”, convoquées par la délégation du Japon, auront lieu le jeudi 23 février de 10 heures à 11 h 30 dans la salle du Conseil économique et social (NLB).

Des consultations officielles (privées) sur le projet de résolution intitulé “Éliminer la mortalité et la morbidité maternelles grâce au renforcement du pouvoir d’action des femmes”, convoquées par la délégation des États-Unis, auront lieu le jeudi 23 février de 15 à 18 heures dans la salle de conférence B (NLB); et le vendredi 24 février de 10 à 13 heures dans la salle de conférence D (NLB).

Cinquante-sixième session

La cinquante-sixième session de la Commission de la condition de la femme aura lieu du lundi 27 février au vendredi 9 mars 2012. La séance d'ouverture se tiendra le lundi 27 février à 10 heures dans la salle de l'Assemblée générale. L'ordre du jour provisoire annoté et le projet d'organisation des travaux figurent dans les documents [E/CN.6/2012/1](#) et [E/CN.6/2012/1/Add.1](#), respectivement.

De plus amples informations sur les travaux de la Commission de la condition de la femme, y compris sur la participation des organisations non gouvernementales et la liste des manifestations parallèles, sont disponibles à l'adresse suivante : www.un.org/womenwatch/daw/csw/56sess.htm

Liste des participants et disposition des places

Les membres de la Commission et les observateurs qui participeront à la session et qui souhaitent s'inscrire sur la liste des participants, sont priés de communiquer la composition de leur délégation au Secrétaire de la Commission, M. Otto Gustafik (a/s M. Jose Rene Tanoy (courriel tanoy@un.org; bureau IN-0603C; télécopie 1 (212) 963-5935)). Prière de noter que seules les copies numérisées des notes verbales seront acceptées par courriel.

Étant donné le *nombre limité de places disponibles* dans la salle de conférence 4 (NLB), où la Commission se réunira à partir du mardi 28 février, seuls les observateurs (y compris les États Membres qui ne sont pas membres de la Commission) ayant communiqué la composition de leur délégation au Secrétaire de la Commission, *avant 15 heures, le jeudi 23 février 2012*, auront une plaque nominative à leur disposition dans la salle de conférence 4 (NLB). Les autres observateurs se verront attribuer un siège sur la base du principe du premier arrivé, premier servi.

Table ronde de haut niveau

La Commission tiendra une table ronde de haut niveau sur le thème prioritaire "L'autonomisation des femmes rurales et leur rôle dans l'élimination de la pauvreté et de la faim, le développement et le règlement des problèmes actuels", le lundi 27 février 2012 à 15 heures, organisée en deux réunions parallèles, la table ronde A dans la salle de conférence 4 (NLB) et la table ronde B dans la salle de conférence 1 (NLB). La composition des tables rondes peut être consulté à l'adresse : www.un.org/womenwatch/daw/csw/56sess.htm#panelA.

Les délégations sont priées de communiquer le nom du fonctionnaire de rang supérieur désigné pour participer à la table ronde de haut niveau au Secrétaire de la Commission (a/s Mme Catalina de Leon (courriel leonc@un.org; bureau IN-0603B; télécopie 1 (212) 963-5935)).

Liste des orateurs et débat général

La liste des orateurs est ouverte. Les délégations qui souhaitent s'inscrire sur la liste sont priées de prendre contact avec Mme Catalina de Leon (courriel leonc@un.org; télécopie 1 (212) 963-5935). Il serait apprécié de recevoir les noms et titres fonctionnels des orateurs.

Le débat général au titre du point 3 de l'ordre du jour provisoire (Suivi de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et de la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée "Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI^e siècle") commencera le lundi 27 février 2012, dans la matinée, à l'issue de la cérémonie d'ouverture, de l'organisation des travaux et des

exposés thématiques, et reprendra le mardi 28 février, dans l'après-midi, et le mercredi 29 février, dans la matinée (pour de plus amples renseignements, prière de consulter l'organisation des travaux, figurant dans le document [E/CN.6/2012/1/Add.1](#)).

Il est rappelé aux délégations que, suivant la pratique habituelle, les interventions des délégations individuelles ne doivent pas dépasser *cinq minutes*; et celles faites au nom d'un groupe d'États ne doivent pas dépasser *dix minutes*.

Afin de faciliter l'interprétation dans toutes les langues officielles, les délégations sont priées de fournir 250 exemplaires de leurs déclarations pour distribution générale ou un minimum de 30 exemplaires pour distribution aux services de conférence.

Commission de statistique

Quarante-troisième session

La quarante-troisième session de la Commission de statistique se tiendra du mardi 28 février au vendredi 2 mars 2012. La séance d'ouverture aura lieu le mardi 28 février à 10 h 30 dans la salle du Conseil économique et social (NLB). L'ordre du jour provisoire annoté et l'organisation des travaux pour la session figurent dans les documents [E/CN.3/2012/1](#) et [E/CN.3/2012/L.1](#), respectivement.

Les délégations qui souhaitent participer à la session et s'inscrire sur la liste des participants sont priées de communiquer la composition de leur délégation à la Secrétaire de la Commission, Mme Jullyette Ukabiala (a/s Mme Francine Leong (courriels leong@un.org et ukabiala@un.org; bureau IN-0606A; télécopie 1 (212) 963-5305)). Pour obtenir de plus amples informations sur la session, prière de visiter le site <<http://unstats.un.org/unsd/statcom/commission.htm>>; ou de prendre contact avec Mme Sabine Warschburger, Division de statistique (courriel warschburger@un.org; tél. 1 (212) 963-4297).

Pour la liste des manifestations parallèles à l'occasion de la quarante-troisième session de la Commission de statistique, prière de [cliquer ici](#).

Autres réunions à venir

Les informations ci-dessous sont reproduites telles qu'elles ont été reçues et n'impliquent l'expression d'aucune opinion ou approbation de la part du Secrétariat de l'Organisation de Nations Unies. Les réunions annoncées sous cette rubrique sont privées.

Groupe des pays en développement sans littoral (réunion mensuelle) (au niveau des ambassadeurs)

Jeudi 23 février 2012 de 15 à 18 heures dans la salle de conférence 3 (NLB).

Groupe des États d'Europe orientale (réunion mensuelle)

Vendredi 24 février 2012 de 10 à 13 heures dans la salle de conférence 6 (NLB).

Groupe des États intéressés sur les chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens

Vendredi 24 février 2012 de 15 à 17 heures dans la salle de conférence 6 (NLB).

Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes (réunion mensuelle)

Mercredi 29 février 2012 de 15 à 18 heures dans la salle de conférence 6 (NLB).

Groupe des amis de l'Alliance des civilisations des Nations Unies (au niveau des représentants permanents)

Mardi 20 mars 2012 de 10 à 13 heures dans la salle de conférence 2 (NLB).

Autres activités à venir

Les informations ci-dessous sont reproduites telles qu'elles ont été reçues et n'impliquent l'expression d'aucune opinion ou approbation de la part du Secrétariat de l'Organisation de Nations Unies.

Réunion d'information sur le thème "Groupe de haut niveau du Secrétaire général sur l'énergie durable pour tous" (avec le Cabinet du Secrétaire général et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)) (organisée par le Cabinet du Secrétaire général)

Vendredi 24 février 2012 de 13 h 15 à 14 h 30 dans la salle de conférence 4 (NLB).

[Les membres des missions permanentes et missions permanentes d'observation, le personnel des Nations Unies et les représentants des organisations non gouvernementales accréditées, sont invités. Pour de plus amples renseignements, prière de prendre contact avec M. Jonas von Freiesleben, Cabinet du Secrétaire général (courriel freiesleben@un.org; tél. 1 (212) 963-1660). Pour tout complément d'information sur l'initiative, y compris la Déclaration de principes du Secrétaire général et le document sur le Cadre d'action du Groupe de haut niveau, prière de visiter le site www.un.org/en/sefa ou www.sustainableenergyforall.org.]

Séminaire UNITAR/OMPI sur la propriété intellectuelle internationale

Mardi 28 février 2012 de 9 h 30 à midi 30 et de 15 heures à 17 h 15 dans la salle de conférence DC2-2525; et

Mercredi 29 février 2012 de 9 h 45 à 13 h 15 et de 15 heures à 17 h 30 dans la salle de conférence DC2-2525.

[Le séminaire est réservé aux membres des missions permanentes. Pour s'inscrire, prière de visiter le site www.unitar.org/ny/fr. Pour de plus amples renseignements, veuillez prendre contact avec M. Felix Haass, UNITAR (courriel felix.haass@unitar.org; tél. 1 (212) 963-3021).]

Forum sur le thème “Investir dans le développement de l’enfant et l’enseignement : Assurer l’égalité quant au travail décent et au développement durable” (dans le cadre de la préparation de l’examen ministériel annuel de 2012 du Conseil économique et social) (coorganisé par le Fonds des Nations Unies pour l’enfance (UNICEF) et l’Organisation internationale du Travail (OIT))

Mardi 28 février 2012 de 13 h 15 à 14 h 30 dans la salle de conférence 7 (NLB).

[Tous sont invités. Pour obtenir de plus amples renseignements, prière de prendre contact avec Mme Vijaya Singh, UNICEF (courriel vijsingh@unicef.org; tél. 1 (212) 303-7915); ou Mme Deborah Dishman, UNICEF (courriel ddishman@unicef.org; tél. 1 (212) 326-7440).]

Avis

Cours de formation destinés aux membres des missions permanentes

La Bibliothèque Dag Hammarskjöld offre des cours de formation destinés aux membres des missions permanentes, qui se tiendront dans la salle de conférence DC2-1142, en anglais, aux dates indiquées ci-dessous. Toutes les personnes intéressées sont priées de s’inscrire par courriel (librarytraining@un.org) ou par téléphone (1 (212) 963-5321).

Documentation du Conseil de sécurité (de 10 heures à midi)

Aujourd’hui 22 février 2012 (en espagnol); et

Jeudi 23 février 2012.

Introduction aux services de la Cartothèque (de 15 heures à 16 h 30)

Jeudi 23 février 2012;

Mardi 27 mars 2012; et

Jeudi 29 mars 2012.

Sources d’information d’actualité pour la communauté des Nations Unies (de 10 heures à midi)

Mardi 28 février 2012.

Introduction à la documentation de l’Organisation des Nations Unies (de 10 heures à midi)

Mardi 6 mars 2012; et

Jeudi 22 mars 2012.

Présentation de la bibliothèque juridique (de 15 à 16 heures)

Mardi 6 mars 2012.

Système de diffusion électronique des documents (Sédoc) (de 10 heures à midi)

Jeudi 8 mars 2012; et

Mardi 27 mars 2012.

Système d'information Bibliographique de l'ONU (UNBISnet) (de 10 heures à midi)

Mardi 13 mars 2012.

Recherche sur les traités (de 15 à 17 heures)

Mardi 20 mars 2012.

Recherche utilisant des bases de données non fournies par l'ONU (de 10 heures à midi)

Jeudi 29 mars 2012.

Pouvoirs relatifs aux élections à venir de membres d'organes créés en vertu d'instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme

Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme souhaite rappeler à tous les États parties aux organes créés en vertu d'instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme que, conformément au Règlement intérieur de toutes les réunions des États parties convoquées en vue d'élire des membres de ces organes, les délégations doivent présenter leurs pouvoirs auprès du Secrétaire général *avant une réunion*. Plusieurs délégations omettent de fournir leurs pouvoirs avant une réunion et le Secrétariat continue de recevoir de nombreux pouvoirs désuets plusieurs mois après la clôture des réunions. Pour faciliter la tâche des délégations qui doivent veiller à ce que les pouvoirs soient soumis dans les délais prescrits, une notification préalable est donnée pour les réunions suivantes des États parties qui se tiendront en 2012 :

Trente et unième Réunion des États parties au Pacte international relatif aux droits civils et politiques (1er mai 2012);

Dix-septième Réunion des États parties à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (26 juin 2012)
<www2.ohchr.org/english/bodies/cedaw/elections2012.htm>;

Trente-deuxième Réunion des États parties au Pacte international relatif aux droits civils et politiques (6 septembre 2012);

Conférence des États parties à la Convention relative aux droits des personnes handicapées (12–14 septembre 2012); et

Quatorzième Réunion des États parties à la Convention relative aux droits de l'enfant (18 décembre 2012).

Tous les États parties sont priés de mettre en place les arrangements nécessaires pour veiller à ce que les pouvoirs relatifs à chacune de ces réunions soient présentés *une semaine au plus tard avant* la réunion, afin d'assurer le bon déroulement des élections. Il est rappelé aux délégations que les pouvoirs des représentants et les noms des membres d'une délégation doivent être délivrés par le chef d'État ou de Gouvernement, ou par le ministre des affaires étrangères. Les pouvoirs relatifs à la Conférence des États parties à la Convention relative aux droits des personnes handicapées doivent être envoyés au secrétariat de la Conférence au Département des affaires économiques et sociales. Les pouvoirs relatifs à toute autre réunion doivent être transmis au Haut-Commissariat à New York. Pour toute clarification, prière de prendre contact avec M. James Turpin, HCDH (courriel turpin@un.org; tél. 1 (917) 367-3292; bureau DC1-504).

Réunions d'information à l'intention des États Membres en vue d'examiner des questions relatives aux services linguistiques

Conformément à la pratique établie prescrite par l'Assemblée générale, le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences tient des réunions d'information à l'intention des États Membres deux fois par an, pour examiner avec eux l'amélioration des services linguistiques et pour fournir une voie de communication sur les questions touchant la terminologie et la qualité des services rendus. La première série de ces réunions linguistiques d'information pour 2012 se tiendra en avril, dans la salle de conférence A (NLB), selon le calendrier ci-après :

Mardi 10 avril de 10 à 13 heures : *arabe*

Mardi 10 avril de 15 à 18 heures : *chinois*

Mercredi 11 avril de 10 à 13 heures : *anglais*

Mercredi 11 avril de 15 à 18 heures : *français*

Jeudi 12 avril de 10 à 13 heures : *russe*

Jeudi 12 avril de 15 à 18 heures : *espagnol*

Programme de bourses de perfectionnement en droit international des Nations Unies (2012)

Les candidatures pour le Programme de bourses de perfectionnement en droit international des Nations Unies (2012), devant se tenir au Palais de la Paix à la Haye (Pays-Bas), du lundi 9 juillet au vendredi 17 août 2012, sont maintenant acceptées. La date limite pour soumettre des candidatures a été reportée au *vendredi 24 février 2012*.

Le Programme de bourses de perfectionnement se déroulera en français cette année. Pour obtenir de plus amples renseignements, y compris les formulaires de candidature, prière de visiter le site Web du Programme de bourses de perfectionnement en droit international <www.un.org/law/ilfp>; ou de prendre contact avec la Division de la codification (courriel ilfp@un.org).

Aperçu des séances officielles

Mardi 21 février 2012

Conseil de sécurité

6717e séance

Paix et sécurité en Afrique

L'impact de la criminalité transnationale organisée sur la paix, la sécurité et la stabilité en Afrique de l'Ouest et dans la région du Sahel

Lettre datée du 17 janvier 2012, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2012/42)

Lettre datée du 8 février 2012, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Togo auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2012/83)

L'ordre du jour est adopté sans opposition.

Le Président, agissant avec l'assentiment du Conseil, invite les représentants des pays suivants, qui en ont fait la demande, à participer à l'examen de la question sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil : Algérie, Australie, Bénin, Brésil, Burkina Faso, Canada, Côte d'Ivoire, Égypte, Finlande, Israël, Italie, Japon, Luxembourg, Mali, Mauritanie, Nigéria, Norvège, Sénégal, Tunisie et Turquie.

Conformément à l'accord auquel le Conseil est parvenu au cours de ses consultations préalables, le Président, agissant avec l'assentiment du Conseil, adresse une invitation en vertu de l'article 39 du Règlement intérieur provisoire du Conseil à M. Yury Fedotov, Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime.

Conformément à l'accord auquel le Conseil est parvenu au cours de ses consultations préalables, le Président, agissant avec l'assentiment du Conseil, adresse une invitation en vertu de l'article 39 du Règlement intérieur provisoire du Conseil à S.E. M. Francisco Caetano Jose Madeira, Représentant spécial du Président de la Commission de l'Union africaine pour la coopération dans la lutte contre le terrorisme.

Conformément à l'accord auquel le Conseil est parvenu au cours de ses consultations préalables, le Président, agissant avec l'assentiment du Conseil, adresse une invitation en vertu de l'article 39 du Règlement intérieur provisoire du Conseil à S.E. Mme Helga Schmid, Vice-Secrétaire générale du Service européen pour l'action extérieure.

Le Conseil commence l'examen de la question.

Le Président, S.E. M. Faure Essozimna Gnassingbé, fait une déclaration en sa qualité de Président de la République togolaise.

Le Secrétaire général prend la parole.

Le Conseil entend un exposé de M. Yury Fedotov, Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime.

Des déclarations sont faites par S.E. M. Édouard Courtial, Secrétaire d'État auprès du Ministre d'État, Ministre des affaires étrangères et européennes de la France; S.E. Mme Susan Rice, Représentante permanente des États-Unis et membre du Cabinet du Président Obama; S.E. M. Alexander Zmievskiy, Envoyé spécial du Président de la Fédération de Russie pour la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée; et S.E. M. Youssef Amrani, Ministre délégué aux affaires étrangères et à la coopération du Maroc; ainsi que par les représentants des pays suivants : Chine, Colombie, Allemagne, Royaume-Uni, Guatemala, Pakistan, Azerbaïdjan, Afrique du Sud, Inde et Portugal.

Le Président fait une déclaration au nom du Conseil ([S/PRST/2012/2](#)).

Le Conseil entend une déclaration de S.E. M. Francisco Caetano Jose Madeira, Représentant spécial du Président de la Commission de l'Union africaine pour la coopération dans la lutte contre le terrorisme.

Le Conseil entend une déclaration de S.E. Mme Helga Schmid, Vice-Secrétaire générale du Service européen pour l'action extérieure.

Le Conseil entend des déclarations de S.E. M. Issifou Kogui N'Douro, Ministre d'État chargé de la défense nationale du Bénin, et du représentant de la Côte d'Ivoire (parlant au nom de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)).

La séance est suspendue.

À la reprise de la séance, le Président, agissant avec l'assentiment du Conseil, invite les représentants de l'Ouganda et du Soudan, qui en ont fait la demande, à participer à

l'examen de la question sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil.

Le Conseil entend des déclarations des représentants des pays suivants : Brésil, Italie, Turquie, Finlande, Égypte, Japon, Tunisie, Norvège, Canada, Luxembourg, Burkina Faso, Sénégal, Israël, Mauritanie, Australie, Nigéria, Algérie, Soudan et Ouganda.

Assemblée générale

Comité spécial des opérations de maintien de la paix

Session de fond de 2012

- 222e séance
- Ouverture de la session* [1]
- Le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix ouvre la session de fond de 2012 du Comité spécial des opérations de maintien de la paix.
- Élection des membres du Bureau* [2]
- Par acclamation, le Comité spécial réélit S.E. Mme U. Joy Ogwu (Nigéria) Présidente.
- Le Président par intérim de l'Assemblée générale, S.E. M. Jean-François Régis Zinsou (Bénin), fait une déclaration au nom du Président de l'Assemblée générale.
- Par acclamation, le Comité spécial élit M. Mateo Estreme (Argentine), S.E. M. Gilles Rivard (Canada), M. Kazutoshi Aikawa (Japon) et M. Zbigniew Szlek (Pologne) Vice-Présidents, et M. Mohamed Sarwat Selim (Égypte) Rapporteur du Comité spécial.
- Adoption de l'ordre du jour* [3]
- Le Comité spécial adopte l'ordre du jour provisoire, tel qu'il figure dans le document [A/AC.121/2012/L.1](#).
- Organisation des travaux* [4]
- Le Comité spécial établit un Groupe de travail plénier chargé d'examiner la teneur du mandat confié au Comité par l'Assemblée générale, et élit S.E. M. Gilles Rivard (Canada) Président du Groupe.
- Le Comité spécial approuve son projet de programme de travail, figurant dans le document [A/AC.121/2012/L.2](#).
- Le Comité spécial adopte le projet de décision [A/AC.121/2012/L.3](#) sur les méthodes de travail, tel qu'il a été oralement révisé.
- La Présidente fait une déclaration.
- Débat général* [5]
- Le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix et la Secrétaire générale adjointe à l'appui aux missions font des déclarations liminaires.
- Des déclarations sont faites par les représentants de l'Égypte (au nom du Mouvement des pays non alignés), de l'Union européenne (également au nom du pays adhérent, la Croatie; des pays candidats, l'ex-République yougoslave de Macédoine, le Monténégro et l'Islande; des pays du Processus de stabilisation et d'association et candidats potentiels, la Bosnie-Herzégovine et la Serbie; ainsi que de l'Ukraine, de la République de Moldova, de l'Arménie et de la Géorgie, qui se rallient à cette déclaration) et du Chili (au nom de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes).

223e séance *Débat général* (5)

Des déclarations sont faites par les représentants des pays suivants : Nouvelle-Zélande (au nom de l'Australie, du Canada et de la Nouvelle-Zélande), Thaïlande (au nom de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est), Maroc, Inde, Fédération de Russie, Sénégal, Ukraine, Cuba, Norvège, Bangladesh, Suisse, République bolivarienne du Venezuela et Kenya.

Comité spécial de la Charte des Nations Unies et du raffermissement du rôle de l'Organisation

Session de 2012

264e séance *Ouverture de la session* [1]

S.E. Mme María Rubiales de Chamorro (Nicaragua), Présidente de la session de 2011, prononce l'ouverture de la session de 2012 du Comité spécial.

Élection du Bureau [2]

Le Comité élit S.E. M. Garen Nazarian (Arménie) Président, M. Pham Vinh Quang (Viet Nam) et M. Ibrahim Salem (Égypte) Vice-Présidents, et M. Juan Manuel Sánchez Contreras (Mexique) Rapporteur.

Adoption de l'ordre du jour [3]

Le Président fait une déclaration.

Le Comité spécial adopte son ordre du jour provisoire, tel qu'il figure dans le document [A/AC.182/L.131](#).

Organisation des travaux [4]

Le Président fait une déclaration.

Le Comité adopte son programme de travail.

Des déclarations sont faites par les représentants de la République islamique d'Iran (au nom du Mouvement des pays non alignés), du Chili (au nom de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes), de l'Union européenne (également au nom du pays adhérent, la Croatie; des pays candidats, l'ex-République yougoslave de Macédoine et le Monténégro; des pays du Processus de stabilisation et d'association et candidats potentiels, l'Albanie et la Bosnie-Herzégovine; et du pays de l'AELE, le Liechtenstein, membre de l'Espace économique européen; ainsi que de l'Ukraine et de la Géorgie, qui se rallie à la déclaration), de la Chine, de l'Égypte, du Nicaragua, de la République bolivarienne du Venezuela, des Philippines, de la Fédération de Russie, d'El Salvador, de Cuba, de la République populaire démocratique de Corée, des États-Unis, de l'Afrique du Sud, de l'Inde et du Japon.

Les représentants de la République de Corée, de la République populaire démocratique de Corée et des États-Unis exercent le droit de réponse.

Signatures, Ratifications, etc.

Protocole facultatif à la convention relative aux droits de l'enfant établissant une procédure de présentation de communications (New York, 19 décembre 2011)

Ouverture à la signature

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, agissant en sa qualité de dépositaire, communique :

Le Protocole susmentionné, qui a été adopté à la soixante-sixième session de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies par la résolution 66/138 du 19 décembre 2011, sera ouvert à la signature lors d'une cérémonie de signature qui aura lieu à Genève (Suisse) le mardi 28 février 2012, et par la suite au siège de l'Organisation des Nations Unies.

Conformément au premier paragraphe de son article 18, le Protocole sera ouvert à la signature de tous les États qui ont signé ou ratifié la Convention relative aux droits de l'enfant ou l'un des deux Protocoles facultatifs s'y rapportant, concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants, et l'implication d'enfants dans les conflits armés, ou qui y ont adhéré.

Des exemplaires certifiés conformes du Protocole dont les textes anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe font également foi, sont en cours de préparation et ils seront diffusés à tous les États dès que possible. Les copies électroniques du Protocole sont affichées sur le site Internet de la Collection des traités des Nations Unies <<http://treaties.un.org/Home.aspx?lang=fr>>.

Le Secrétaire général saisit cette occasion pour rappeler que, conformément à la pratique internationale établie, seuls les chefs d'État, les chefs de Gouvernement ou les ministres des affaires étrangères sont habilités, de par leurs fonctions, à signer un traité au nom d'un État sans avoir à produire des pleins pouvoirs à cet effet. Tous les autres représentants désirant signer le Protocole doivent être munis des pleins pouvoirs émanant de l'une ces autorités.

Le Secrétaire général serait très obligé si les États souhaitant signer le Protocole pouvaient préalablement adresser les pleins pouvoirs requis, le cas échéant, à la Section des traités du Bureau des affaires juridiques, au Siège de l'Organisation des Nations Unies (télécopie 1 (212) 963-3693).

Pour plus d'information concernant les pleins pouvoirs, on peut se reporter au Manuel des traités sur le site Web du Recueil des Traités des Nations Unies <<http://treaties.un.org/doc/source/publications/THB/French.pdf>>.

Informations générales

Présidents des groupes régionaux

Les renseignements ci-après concernant la présidence des groupes régionaux pendant le mois de *février 2012* ont été communiqués au Secrétariat :

États d'Afrique :

Tunisie

S.E. M. Othman Jerandi

États d'Asie et du Pacifique :

Maldives
S.E. M. Abdul Ghafoor Mohamed

États d'Europe orientale :

Ukraine
S.E. M. Yuriy Sergeyev

États d'Amérique latine et des Caraïbes :

El Salvador
S.E. M. Joaquín Alexander Maza Martelli

États d'Europe occidentale et autres États :

Royaume-Uni
S.E. Sir Mark Lyall Grant

Conseil de sécurité**Communications adressées au Président du Conseil de Sécurité**

Toute communication adressée au Président du Conseil de Sécurité doit être envoyée au bureau du Service du secrétariat du Conseil de sécurité (bureau 08083 (730, Troisième Avenue (entre la 45e et la 46e Rues)); tél. 1 (212) 963-5258).

Site Web de la présidence

Le site Web de la présidence du Conseil de sécurité peut être consulté à l'adresse [<www.un.org/french/docs/sc/presidency/>](http://www.un.org/french/docs/sc/presidency/).

Renseignements enregistrés

On peut obtenir des renseignements sur les séances et les consultations plénières imprévues du Conseil de sécurité en composant le numéro 1 (212) 963-8530, ou en cliquant sur "Programme quotidien" sur le site Web du Conseil de sécurité [<www.un.org/french/docs/cs/>](http://www.un.org/french/docs/cs/).

Déclarations préparées à l'avance

Il est signalé aux orateurs au Conseil de sécurité que la soumission d'exemplaires des déclarations préparées à l'avance qu'ils ont l'intention de lire au Conseil facilite grandement les travaux du Secrétariat en permettant la distribution d'un nombre suffisant d'exemplaires à tous les participants et en aidant les interprètes, les sténographes-rédacteurs de séance et les attachés de presse à maintenir la qualité du service rendu. L'interprétation et l'établissement des procès-verbaux de séances doivent dépendre de la déclaration réellement prononcée, mais les exemplaires des textes aident les interprètes à apporter les détails et les nuances correctement et permettent aux sténographes-rédacteurs de produire le compte rendu plus rapidement. Les orateurs sont par conséquent encouragés, dans la mesure du possible, à fournir des exemplaires de leurs textes, le plus tôt possible avant que la déclaration soit faite, au fonctionnaire des conférences dans la salle.

Les délégations sont priées de fournir 40 exemplaires destinés à une distribution minimale aux membres du Conseil et aux services compétents, et 200 exemplaires additionnels pour distribution générale dans la salle du Conseil.

Les délégations qui souhaitent mettre le texte d'une déclaration à la disposition de la presse, sont priées d'en déposer au moins 50 exemplaires au Centre de documentation pour les médias (courriel mdc@un.org; tél. 1 (212) 963-7166; bureau SA-1B12).

Éditions antérieures du *Journal des Nations Unies*

On peut consulter des éditions antérieures du *Journal des Nations Unies*, en anglais et en français, aux adresses suivantes : <www.un.org/en/documents/journal.asp> et <www.un.org/fr/documents/journal.asp>.

Tous les commentaires et suggestions à propos du *Journal* seront bien accueillis. Prière de prendre contact avec le bureau du *Journal*, à l'adresse journal@un.org.

Sites Web

Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences
<www.un.org/Depts/DGACM/>

Présidence de l'Assemblée générale
<www.un.org/fr/ga/president/>

Assemblée générale
<www.un.org/fr/ga/>

Département des affaires politiques
<www.un.org/french/Depts/dpa/>

Présidence du Conseil de sécurité
<www.un.org/french/docs/sc/presidency/index.asp>

Conseil de sécurité
<www.un.org/french/docs/cs/>

Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1373 (2001) concernant la lutte antiterroriste
<www.un.org/fr/sc/ctc/>

Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004)
<www.un.org/french/sc/1540/>

Département des affaires économiques et sociales
<www.un.org/fr/development/desa/index.html>

Conseil économique et social
<www.un.org/fr/ecosoc/>

Bureau des affaires de désarmement
<www.un.org/disarmement/>

Collection des traités des Nations Unies
<<http://treaties.un.org/>>

Médiathèque de droit international des Nations Unies

[<www.un.org/law/avl/>](http://www.un.org/law/avl/)

Bibliothèque Dag Hammarskjöld

[<www.un.org/depts/dhl/dhlf/index.html>](http://www.un.org/depts/dhl/dhlf/index.html)

Cour internationale de justice

[<www.icj-cij.org/>](http://www.icj-cij.org/>)

Journal des Nations Unies

[<www.un.org/fr/documents/journal.asp>](http://www.un.org/fr/documents/journal.asp)

Communiqués de presse des Nations Unies

[<www.un.org/fr/unpress/>](http://www.un.org/fr/unpress/>)

Retransmission sur le Web des Nations Unies

[<www.unmultimedia.org/tv/webcast/index.html>](http://www.unmultimedia.org/tv/webcast/index.html)

Annuaire des Nations Unies

[<http://unyearbook.un.org/>](http://unyearbook.un.org/>)

Chronique ONU

[<www.un.org/wcm/content/site/chronicle/lang/fr/home>](http://www.un.org/wcm/content/site/chronicle/lang/fr/home)

Documents publiés au Siège de l'Organisation des Nations Unies le mardi 21 février 2012

À l'exception des publications destinées à la vente et des documents publiés par le Département de l'information, on peut se procurer, dans la version électronique du présent numéro du Journal, les documents officiels de la liste suivante par liens hypertexte au Système de diffusion électronique des documents de l'ONU [<http://documents.un.org>](http://documents.un.org).

e-Abonnement [<http://undocs.org/>](http://undocs.org/>)

Pensons vert! — Prière de tenir compte du nombre de pages avant d'imprimer.

Cote

Titre principal

Assemblée générale

Documents

Soixante-sixième session

[A/66/609](#)

Point 154 — Financement de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste — Exécution du budget de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste pour l'exercice allant du 1er juillet 2010 au 30 juin 2011 — Rapport du Secrétaire général [A A C E F R] — 57 pages

[A/66/690](#)

Point 63 — Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique : progrès accomplis dans la mise en oeuvre et appui international — Lettre datée du 7 février 2012, adressée au Secrétaire général par les Représentants permanents du Bénin et de la Turquie auprès de l'Organisation des Nations Unies [A A C E F R] — 5 pages

[A/RES/66/187](#)

Point 17 b) — Résolution adoptée par l'Assemblée générale — Système financier international et développement [A A C E F R] — 5 pages

- [A/RES/66/189](#) Point 17 c) — Résolution adoptée par l'Assemblée générale — Soutenabilité de la dette extérieure et développement [A A C E F R] — *9 pages*
- [A/RES/66/190](#) Point 17 d) — Résolution adoptée par l'Assemblée générale — Produits de base [A A C E F R] — *6 pages*
- [A/RES/66/234](#) Point 139 — Résolution adoptée par l'Assemblée générale — Gestion des ressources humaines [A A C E F R] — *4 pages*
- [A/RES/66/244](#) Point 162 — Résolution adoptée par l'Assemblée générale — Financement de la Mission des Nations Unies au Soudan [A A C E F R] — *2 pages*

Soixante-septième session

- [A/67/6 \(Prog.6\)](#) Point 131 de la liste préliminaire — Planification des programmes — Projet de cadre stratégique pour la période 2014-2015 — Volet II : plan-programme biennal — Programme 6 — Affaires juridiques [A A C E F R] — *17 pages*

Comité spécial des opérations de maintien de la paix

- [A/AC.121/2012/L.3](#) Projet de décision présenté par le Bureau — Méthodes de travail du Comité spécial des opérations de maintien de la paix et de son Groupe de travail plénier [A A C E F R] — *2 pages*

Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien

- [A/AC.183/2012/1](#) Programme de travail pour 2012 [A A C E F R] — *15 pages*

Conseil de sécurité

Documents

- [S/2012/10/Add.6](#) Exposé succinct du Secrétaire général sur les questions dont le Conseil de sécurité est saisi et sur l'état d'avancement de leur examen [A A C E F R] — *1 page*
- [S/2012/79](#) Lettre datée du 1er février 2012, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004) [A A C E F R] — *11 pages*
- [S/2012/92](#) Lettres identiques datées du 15 février 2012, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent d'Israël auprès de l'Organisation des Nations Unies [A A C E F R] — *2 pages*
- [S/2012/93](#) Rapport du Secrétaire général concernant les pouvoirs du représentant suppléant de la Fédération de Russie au Conseil de sécurité [A A C E F R] — *1 page*
- [S/2012/94](#) Rapport du Secrétaire général concernant les pouvoirs des représentants suppléants du Maroc au Conseil de sécurité [A A C E F R] — *1 page*
- [S/2012/96](#) Lettre datée du 16 février 2012, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Soudan auprès de l'Organisation des Nations Unies [A A C E F R] — *1 page*
- [S/2012/97](#) États-Unis d'Amérique : projet de résolution [A A C E F R] — *5 pages*
- [S/2012/101](#) Lettre datée du 16 février 2012, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général [A A C E F R] — *1 page*

- [S/2012/102](#) Lettre datée du 17 février 2012, adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité [A A C E F R] — *1 page*
- [S/Agenda/6716](#) Ordre du jour provisoire [A A C E F R] — *1 page*
- [S/RES/2035 \(2012\)](#) Adoptée par le Conseil de sécurité à sa 6716e séance, le 17 février 2012 [A A C E F R] — *5 pages*
- Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004)**
- [S/AC.44/2007/33](#) Note verbale datée du 21 octobre 2011, adressée au Président du Comité par la Mission permanente du Qatar auprès de l'Organisation des Nations Unies [A A C E F R] — *3 pages*
- [S/AC.44/2012/1](#) Lettre datée du 4 janvier 2012, adressée au Président du Comité par le Représentant permanent de la Serbie auprès de l'Organisation des Nations Unies [A A C E F R] — *6 pages*

Conseil économique et social

Documents

Commission du développement social Cinquantième session

- [E/CN.5/2012/L.8](#) Point 3 a) — Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale : thème prioritaire : élimination de la pauvreté — Algérie : projet de résolution [A A C E F R] — *9 pages*

Commission de la population et du développement Quarante-cinquième session

- [E/CN.9/2012/4](#) Point 3 de l'ordre du jour provisoire — Suite donnée aux recommandations de la Conférence internationale sur la population et le développement — Les adolescents et les jeunes — Rapport du Secrétaire général [A A C E F R] — *28 pages*

Communications à la rédaction

Prière d'adresser les textes à insérer dans le *Journal* à Mme Sylvie Deschênes (courriel journal@un.org; tél. 1 (212) 963-3888 et 963-6776; bureau IN-908, 300, 42e Rue Est).

Heure d'ouverture : 15 heures

Publié au Siège, à New York, par le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences.